

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 23 JUIN 2020

Date de convocation : 16/06/2020

2020-021

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15 en présence : 13 votants : 13

L'an deux mil vingt, le vingt-trois du mois de juin, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : A. BOBOWSKI, M. DEGAUCHY, M. DEVANNEAUX, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, M.J. LENS, V. LEROY, F. LOIFERT, P. MARSON, G. MARTIN, S. THOMAS.

Absents excusés : C. PICAUD, D. CAPY

Procurations : C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, D. CAPY donne procuration à P. LEFEBVRE

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°21 : SUBVENTIONS ALLOUEES AUX DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention pour 2020 et propose de voter celles qui seront allouées aux différentes associations :

COOPERATIVE SCOLAIRE	500€	vote : à l'unanimité
FEDERATION DE CHASSE	300€	vote à l'unanimité
RETRO DARTS	300€	vote à l'unanimité
RESTO DU CŒUR	100€	vote : 8 pour 7 contre
SECOURS CATHOLIQUE	100€	vote : 9 pour 6 contre

SOLIDARITE NOYONNAISE EPICERIE SOCIALE selon la facture envoyée


Il propose également de voter une subvention exceptionnelle de 500€ au SIRS qui sera chargé d'organiser la réception du départ en retraite de la directrice de l'école de Morlincourt. Cette proposition est adoptée par 13 voix pour et 2 voix contre.

Toutes les subventions ont été votées et adoptées par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 23 juin 2020.

Le Maire


Patrick LEFEBVRE